



- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Secteur : Textile Habillement- Filière : Techniques d'Habillement - Industrialisation- Niveau : Technicien Spécialisé |
|--|

1. Description générale du métier

Le programme Technicien Spécialisé Habillement en Industrialisation prépare à l'exercice du métier d'agent d'industrialisation.

Les agents d'industrialisation œuvrent dans les entreprises de fabrication de vêtements en chaîne et trame, en maille, jeans et sportwear du secteur industriel de l'habillement. Ils peuvent être à l'emploi d'entreprises dont les activités sont reliées à la fabrication de produits finis, à la co-traitance, à la sous-traitance ou façonnier et, aussi dans des bureaux de liaison.

L'agent d'industrialisation travaille en étroite collaboration avec l'agent de production industrielle de vêtements. Son rôle est de planifier et de préparer les fabrications en tenant compte des délais, du grade de qualité attendu, de la disponibilité des matières et des ressources matérielles et humaines. Il doit anticiper et solutionner toutes les questions ou problèmes techniques qui peuvent se poser pendant et après la fabrication.

2. Profil de la formation

À l'issue de la formation, le stagiaire aura été préparé pour une intégration harmonieuse au marché du travail et pour s'adapter à ses exigences de rendement, de santé et de sécurité. Armé des connaissances de base des matériaux, des techniques et des équipements, il sera en mesure d'exécuter les tâches techniques de production industrielle:

- Établir la gamme prévisionnelle
- Établir l'aménagement des postes et des méthodes de travail
- Établir des temps de fabrication
- Réaliser les équilibrages sur papier
- Gérer les aléas de la production
- Planifier les besoins de formation du personnel
- Planifier la production
- Rédiger un dossier technique

3. Formation

La durée de formation est étalée sur **deux années**. Le mode de formation est actuellement résidentiel et pourra être proposé en alterné avec un découpage prédéfini.

4. Conditions d'admission :

Pour être admis au concours donnant accès au programme Technicien Spécialisé Habillement en Industrialisation il faut satisfaire aux conditions suivantes :

- Justifier du **Baccalauréat toutes branches**;
- Être âgé de moins de **23 ans pour les bacheliers et 26 ans pour les licenciés**.

Le concours, pour ceux qui sont admissibles, est composé de divers tests de connaissances et d'aptitudes au métier.



5. Programme de la formation

Le programme est défini par compétences, formulé par objectifs et découpé en modules. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois des besoins de formation et de la situation de travail. On y énonce les compétences minimales que l'apprenant doit acquérir pour obtenir son diplôme.

Le programme de formation est dispensé en **1945 heures** et étalé sur **deux années** de formation, dont un stage technique de 1 mois et demi à la fin de la formation.

N° Module	Modules	Total
EGTS1	Arabe	30
EGTS2	Communication écrite et orale	210
EGTS3	Anglais technique	70
M01	Métier et formation en habillement	15
M02	Tissus et fournitures	60
M03	Santé et sécurité au travail en habillement	30
M04	Temps de fabrication	120
M05	Équipements et accessoires de confection	60
M06	Techniques de base en confection	270
M07	Aménagement des postes de travail	120
M08	Dessin technique	30
M09	Bureautique	75
M10	Attitudes professionnelles	30
M11	Résolution de problèmes	30
M12	Exploitation de patrons	60
M13	Environnement de l'entreprise	30
M14	Dossier technique	60
M15	Elaboration d'une gamme de montage	60
M16	Équilibrages théoriques	90
M17	Normes de qualité	75
M18	Moyens de recherche d'emploi	15
M19	Planification de la production	60
M20	Formation du personnel	30
M21	Aléas de la production	45
M22	Implantation du programme de SST	30
M23	Stage en entreprise	240
TOTAL		1945

6. Evaluation de la formation

La formation dispensée est modulaire et les évaluations sont organisées sous forme de :

- Contrôles continus ;
- Examens de fin de module ;
- Examen de passage ;
- Examen de fin de formation

7. Perspectives professionnelles

Après avoir acquis de l'expérience, les personnes démontrant les capacités et la volonté d'apprendre peuvent accéder à des postes de responsable de bureau des méthodes ou de bureau d'études, responsable du planning ou de directeur technique. Selon leur potentiel,



avec l'expérience et une formation appropriée, ces personnes peuvent également accéder à des postes de gestionnaire d'entreprise.